



PRESERVEZ LA PLANETE

Ne jetez pas les médicaments non utilisés à la poubelle ou dans les toilettes, rappez les à la pharmacie dès la fin du traitement ou dès péremption. Ce réflexe est avant tout une démarche de protection de l'environnement car quand on jette des médicaments, il y a 40 % de risques qu'ils finissent dans des "décharges" et viennent polluer les eaux de surface et les eaux souterraines.



Pictogramme précisant que le médicament ne doit pas être broyé ni ouvert.

SSIAD

COMMENT
NOUS
CONTACTER ?

SSIAD

(Service de Soins infirmiers à Domicile)

Centre Hospitalier de Saint-Céré
11 avenue du Docteur Roux
46400 SAINT-CERE

Tél: 05.65.10.39.50

Mail : ssiad@ch-stcere.fr

Site Internet : www.ch-stcere.fr



ENR 380 SIAD V0
12/11/2014

PRENDRE SOIN
A DOMICILE

CENTRE
HOSPITALIER
SAINT-JACQUES
DE SAINT-CÉRÉ

Le Bon usage des médicaments à Domicile



**Le médicament agit sur votre
organisme.**

**Il est là pour soigner mais s'il est
mal utilisé, il peut être dangereux.**

**Suivez la prescription de votre mé-
decin et les conseils de votre phar-
macien et de l'équipe soignante.**

LE BON USAGE DES MÉDICAMENTS - QUELQUES CONSEILS

INFORMEZ DE VOTRE TRAITEMENT

Indiquez à votre médecin, à l'**équipe soignante** et à votre pharmacien TOUS les médicaments que vous utilisez, avec ou sans prescription, y compris les traitements naturels, afin d'éviter les interactions avec d'autres médicaments.

Ayez une liste à jour de tous ces traitements.

Indiquez à votre médecin les effets indésirables éventuellement ressentis.



TOUJOURS AVEC DE L'EAU

De nombreuses boissons peuvent rendre les médicaments soit inefficaces, soit toxiques! Attention notamment au lait, au thé, au café, au jus de fruits notamment le jus de pamplemousse et à l'eau gazeuse. L'idéal est de **prendre ses médicaments avec de l'eau** et en quantité suffisante.

Certains médicaments ne doivent **jamais** être combinés avec de l'alcool.



RESPECTEZ LA PRESCRIPTION

Dosage : ne le modifiez pas sans l'avis du médecin même si vous avez l'impression d'aller mieux ou à l'inverse que ce n'est pas suffisant.

Heure de prise : prenez vos médicaments au moment indiqué par votre médecin car l'efficacité et la tolérance aux médicaments peuvent varier en fonction du moment de la prise du traitement et de la prise alimentaire.

Durée : allez jusqu'au bout du traitement même si vous vous sentez mieux. N'arrêtez pas un traitement sans un avis médical. Ne reprenez jamais un traitement sans en parler à votre médecin ou pharmacien même si vous avez des signes similaires. Ne donnez pas votre traitement à une autre personne même si elle présente les mêmes signes.

Piluliers : si votre semainier est préparé par l'infirmière libérale, ne le modifiez pas sans l'avoir informée (sachez que les aides-soignants du SSIAD ne sont pas habilités à préparer votre traitement).

ÉVITEZ DE STOCKER

Signalez à votre pharmacien s'il vous reste de l'avance pour tel ou tel médicament (exemple du paracétamol) et qu'il n'est pas nécessaire de le renouveler pour cette fois.

VÉRIFIEZ LES PÉREMPTIONS

N'utilisez pas un médicament au-delà de la date de péremption indiquée sur la boîte ou sur les plaquettes.

Une fois ouverts, les collyres, mais aussi les solutions buvables et les sirops se conservent peu de temps. Regardez la notice. Marquez la date d'ouverture sur le flacon.

ORGANISEZ VOTRE PHARMACIE

Conservez TOUS vos médicaments dans un seul endroit de la maison, hors de portée des enfants. Gardez les dans leur boîte d'origine avec la notice et l'ordonnance.

Rangez votre pharmacie en plusieurs compartiments : traitement en cours, médicaments de base ...

Classez les médicaments afin d'utiliser celui qui se périmé en premier.